

Lettre d'information de votre Administrateur

lettre n°35

ORDRE DU JOUR

- Proposition du CA pour la désignation des futurs représentants de l'AG des actionnaires

Un drôle de CA !

Curieuse réunion que celle de ce dimanche à 20 heures, qui avait pour objet de proposer la liste des six représentants des actionnaires qui seront membres du futur Conseil d'Administration d'EDF mais dont la conséquence a été de tourner la page de la Présidence Gadonneix à EDF.

Car dans ce Conseil, tout était étonnant !

La date de la convocation, tout d'abord ; un dimanche soir, comme si nous avions à traiter un dossier des plus stratégiques. En réalité, c'était simplement car la Ministre Christine Lagarde avait prévu au dernier moment une réunion avec l'un des administrateurs représentant l'Etat au CA d'EDF. Et donc, le CA a été prié de s'aligner !

L'absence de toute transparence ensuite. Contrairement, en effet, au Règlement Intérieur, nous avons eu la liste des six heureux récipiendaires sur table à la fin de la réunion, comme si cela était le secret le mieux gardé de la République !

Le rôle qu'on a demandé de tenir aux membres du CA sortants, enfin. Il faut, en effet, rappeler que c'est le CA sortant qui est chargé de proposer à l'AG des actionnaires le nom des 6 représentants des actionnaires qui siègeront dans le CA futur. Or, plusieurs des membres sortants, dont le Président en titre Pierre Gadonneix, étaient candidats à leur reconduction et ils n'ont pourtant pas été retenus par l'Etat alors que son successeur pressenti figure lui sur la liste. Autrement dit, on a demandé aux membres actuels représentant les actionnaires de se faire hara-kiri puisque seuls 2 sur 6 ont été reconduits à savoir Henri Proglío et Bruno Lafont, PDG de Lafarge et Président du Comité des Nominations et des Rémunérations. Situation pour le moins curieuse...

A travers cette situation, on mesure une nouvelle fois l'absurdité de la transformation d'EDF en société anonyme cotée en Bourse. Car c'est bien l'Etat et plus précisément le Président de la République qui a choisi Henri Proglío mais aussi les 5 membres représentant les actionnaires. En soi, il est normal que ce soit l'Etat qui nomme les responsables d'entreprises publiques. Ce qui est grotesque, en revanche, c'est ce à quoi on a assisté à ce CA où on a fait semblant de respecter les procédures applicables aux sociétés du CAC 40 alors que tout était décidé au « Château » : le Comité des Nominations et des Rémunérations a donné un « avis » purement formel sur ces désignations alors qu'il n'a joué aucun rôle et qu'aucune réflexion n'a eu lieu quant aux profils d'administrateurs souhaités...

En réalité, on a le plus mauvais des deux mondes : le monde de l'entreprise cotée avec cette prégnance des aspects financiers et le monde public où c'est l'Etat qui régent tout dont le dernier exemple est le « fait du prince » pour les nominations.

En tout cas, cela nous renforce dans l'idée que tous ceux qui ont plaidé pour cette transformation en société cotée se sont lourdement trompés. La présence de capitaux privés ne nous a empêché ni le Tartam, ni le projet de loi en cours visant à partager l'électricité nucléaire, ni la volonté du gouvernement d'accélérer les changements de concessions hydroélectriques et nous avons eu droit en même temps à une dictature financière avec des engagements contraignants sur les principaux indicateurs financiers ayant des conséquences graves en termes d'emplois.

Quoiqu'il en soit, il reste maintenant à ce que l'entreprise vive au mieux cette transition qui s'achèvera avec la fin de la Présidence Gadonneix le 22 novembre prochain. Or, la vie ne va pas s'arrêter durant ce temps : on l'a vu avec l'annonce faite par EDF de sa volonté de vendre le réseau de distribution britannique.

Quelques mots sur cette importante annonce. S'il est vrai que celle-ci s'inscrit dans la politique de l'entreprise visant à se désendetter, il est en revanche choquant que cette annonce n'ait été précédée d'aucun débat de fond au CA d'EDF.

Il y a là comme un sérieux problème de gouvernance. Et sur le fond, on ne peut être qu'en désaccord. Car cette cession n'est dictée que par des considérations financières. Où sont les considérations stratégiques dans tout cela ? Quel est notre modèle exact de développement en GB ? Et puis, qui nous garantit que demain, au nom de ces mêmes considérations financières, on ne s'orientera pas vers la cession des activités réseaux France ? Oui, vraiment, tout cela mérite un vrai débat stratégique sur le modèle de développement d'EDF qui ne saurait se limiter à des considérations uniquement financières !

Jacky CHORIN

Votre Administrateur
Salarié FO Énergie et Mines
jacky.chorin@fnem-fo.org

Proposition du CA EDF pour les représentants de l'AG des actionnaires

- **PRÉSENTATION DU DOSSIER :**

1. Au terme de la loi de « démocratisation du secteur public », le CA d'une société détenue majoritairement par l'Etat comprend 18 membres dont :
 - » 1/3 représente l'Etat et est nommé par décret,
 - » 1/3 représente le personnel et a été élu en mai dernier,
 - » 1/3 représente les actionnaires et sera formellement désigné le 5 novembre prochain par l'AG des actionnaires où l'Etat détient 85% des voix, sur proposition du CA EDF.

Tel était l'objet de ce CA.

2. Dans le CA d'une entreprise cotée, ces représentants sont normalement proposés sur la base de profils discutés au sein de ces Conseils avec l'aide du Comité des Nominations et des Rémunérations.
3. Or, à EDF SA, il y a bien eu formellement un avis de ce Comité mais la désignation émane en réalité totalement de l'Etat.
4. Les personnes proposées sont :
 - » Henri Proglia, administrateur sortant, actuel Président du Comité de la Stratégie,
 - » Bruno Lafont, PDG de Lafarge, actuel Président du Comité des Nominations et des Rémunérations,

Et 4 autres :

- » Philippe Crouzet de Saint-Gobain,
- » Mireille Faugère de la SNCF,
- » Lord Mickael Jay of Ewelme,
- » Pierre Mariani de la Banque Dexia.

- **POSITION DE FO ÉNERGIE ET MINES :**

1. J'ai constaté, comme tout un chacun, que le choix des futurs représentants des actionnaires au sein duquel se trouve le futur Président émanait de l'Etat seul et j'en ai pris acte.
2. J'ai fait ensuite remarquer que les règles de gouvernance de l'entreprise avaient été soit bafouées (on a eu la liste sur table tout à la fin de la séance au mépris du règlement intérieur), soit écartées (absence de tout rôle réel du Comité des Nominations et Rémunérations).
3. Dans ce contexte, j'ai décidé de ne pas prendre part au vote (4 autres représentants des salariés ont fait de même) sur les six noms proposés. On peut remarquer que dans cette liste ne figurent plus de représentants des consommateurs, pas plus que des collectivités locales. On peut aussi noter que la quasi-totalité de ces membres sont soit énarques, soit des commerciaux (HEC), et l'absence corrélative d'ingénieurs qui sont tout de même à la base de la réussite de l'entreprise...
4. Sur le fond, j'ai exprimé le souhait que :
 - ▶▶ Le prochain Président remette le social au cœur de la stratégie du groupe,
 - ▶▶ Le service public soit le principe sur lequel EDF fonde son action.
5. J'ai enfin souhaité que toute évolution éventuelle du partenariat avec VEOLIA soit précédée d'un vrai débat stratégique, que les décisions qui pourraient être prises le soient dans le seul intérêt d'EDF et j'ai rappelé que la stratégie suivie du groupe dans les services serait forcément impactée par les suites de la Commission Champsaur qui vise à faire perdre, ce qui est totalement absurde, 30 % de part de marché à EDF.